



ATELIER THEATRE COLLEGE 2023-2024

La Brède, le 08 juin 2023

Madame, Monsieur,

Dans la continuité des projets artistiques que développe notre ensemble scolaire pour la 21^{ème} année consécutive, l'atelier théâtre du collège se poursuivra à la rentrée de septembre 2023 et sera accessible aux élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Cet atelier reste encadré par **Madame COLLIN**, professeur de lettres au collège, qui possède plus de 15 ans d'expérience scénique (théâtre et chant) et a, entre autres, suivi 4 ans de formation d'art dramatique à la fois au conservatoire d'Angers (1 an) et au cours Florent à Paris (3 ans). Elle enseigne le théâtre à Rambaud depuis 2003.

La progression de cet atelier s'effectuera à partir :

- De mimes, masques et clowns.
- D'un travail sur l'imaginaire.
- D'improvisations.
- De travail sur les textes de théâtre et de cinéma.

Pour les plus expérimentés, l'atelier proposera aussi un travail de mise en scène, de direction d'acteurs et une participation active à la création du spectacle de fin d'année si nous ne sommes pas encore en situation restrictive covid comme nous l'avons été ces dernières années.

Pour en faire partie, les élèves devront impérativement faire une démarche d'inscription individuelle.

Passée une période d'observation de 3 semaines durant laquelle l'enseignante et les élèves auront la possibilité de dire qu'il n'est pas souhaitable de poursuivre cette expérience, ils seront définitivement inscrits pour l'année.

Une présence régulière et un investissement réel seront par conséquent exigés.

Ces ateliers débuteront **à partir du Mardi 12 septembre 2023** et jusqu'à fin juin.

- **Les mardis de 17h 05 à 18h05, le tarif annuel est de 175 euros (maximum de 15 élèves).**
- **Le mercredi de 14h00 à 16h00, le tarif annuel est de 330 euros (maximum de 20 élèves).**
- **Les mardis, jeudis ou vendredis (cela sera précisé à la rentrée) de 12h30 à 13h30, le tarif annuel est de 175 euros (maximum de 15 élèves).**

Si le nombre d'inscrits s'avérait insuffisant à l'atelier du mercredi, l'enseignante se réserve le droit de modifier certains horaires.

Des aménagements financiers pourront être faits sur demande pour les internes, afin de ne pas pénaliser ceux qui poursuivent ou voudraient débiter l'activité.

Ces ateliers ne débuteront que si un minimum de 12 enfants s'y inscrivent. Si de trop nombreuses inscriptions nous parvenaient, une sélection pourrait alors être ouverte pour déterminer les participants à ce groupe.

Aussi, pour nous permettre de renouveler cette activité, merci de **bien vouloir retourner le talon réponse au dos de ce courrier ainsi que votre règlement au secrétariat au plus tard le mercredi 23 Août 2023.**

Par avance nous vous en remercions et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

Le professeur de théâtre
Mme Collin

Le chef d'établissement
Mr VILBOIS



